



Non à l'austérité et à la répression! Le Congrès dénonce la loi anti-protestation et appuie le droit des étudiants du Québec

Lettre du Congrès canadien pour la Paix sur la grève étudiante du Québec et sur la loi 78

Par [Congrès canadien pour la paix](#)

Mondialisation.ca, 18 juin 2012

Communiqué du Conseil exécutif du Congrès canadien pour la Paix 18 juin 2012

Région : [Le Canada](#)

Thème: [Guerre USA OTAN](#), [Militarisation](#)

Analyses: [Le «Printemps érable»](#), [LE QUÉBEC](#)

Le Congrès canadien pour la Paix s'oppose à la loi 78 anti-manifestation adoptée par le gouvernement Charest et affirme son entière solidarité avec la grève étudiante du Québec.

En soumettant le droit de protester à l'autorisation préalable et au contrôle de la police, la loi 78 compromet le principal moyen de mobilisation permettant de freiner l'escalade des guerres impérialistes et les dépenses militaires du gouvernement canadien sous Stephen Harper. C'est cette même police qui utilise des balles en caoutchouc, des bombes sonores, des arrestations de masse et des détentions pour réprimer les étudiants pacifiques, qui les a utilisés contre les participants à la manifestation anti-G20 de Toronto, en 2010, et qui pourrait les utiliser contre le mouvement de la paix et contre les autres forces progressistes. La grève étudiante au Québec a obtenu un large appui populaire, entre autre celui du mouvement syndical, pour vaincre ensemble la répression et empêcher celle-ci de s'étendre au cours étapes ultérieures.

La loi 78 et la violence policière qui l'accompagne sont liées à la croissance délibérée et accélérée du militarisme au Canada, selon les politiques dictées par les conservateurs de Stephen Harper au Parlement d'Ottawa et repris par de nombreux gouvernements provinciaux et municipaux. Ces développements visent à satisfaire les intérêts des entreprises canadiennes, qui exigent que la politique étrangère du Canada soit de plus en plus agressive. Ce rôle international est dicté par l'OTAN, et c'est en tant que membre de cette organisation que le Canada a participé aux guerres de l'Afghanistan et de la Libye, et se prépare à mener de nouvelles guerres contre la Syrie et l'Iran.

De plus, les grandes entreprises, pour satisfaire leurs intérêts, veulent des changements agressifs des politiques internes du Canada. Le gouvernement Harper a annoncé, dans le cadre de sa stratégie « anti-terroriste », que l'État ciblerait les groupes autochtones et environnementaux qui s'opposent aux projets de construction des oléoducs Gateway et Keystone. Par ces mesures, le gouvernement conservateur ciblera et essaiera de soumettre les personnes qui militent pour la sécurité environnementale, la souveraineté des peuples autochtones et le contrôle démocratique des ressources du pays.

La répression de la grève étudiante du Québec survient alors que l'on a annoncé que les

attaques contre la Libye ont coûté au moins 350 millions de dollars, soit sept fois plus que le coût initialement indiqué. Les fonds publics servent plutôt aux dépenses militaires qu'aux services publics. En matière d'éducation postsecondaire, il suffirait de retirer un seul appareil de la commande de chasseurs-bombardiers F-35 pour financer la hausse des frais de scolarité exigés par le gouvernement Charest. Ni l'argent ni les ressources ne manquent pour permettre le rétablissement des conditions de vie du peuple, mais il faudrait pour cela rejeter deux politiques étroitement liées entre elles, les politiques de militarisme et d'austérité.

Pour mener une lutte plus large contre la répression, il faut informer, sensibiliser et mobiliser le public relativement aux questions que sont la paix, le retrait du Canada de l'Afghanistan et de l'OTAN et la réduction des dépenses militaires et de la militarisation. Le refus d'obéir à la loi 78 est une épreuve de force. Le mouvement de solidarité populaire qui s'est développé en appui à la grève étudiante du Québec a les caractéristiques d'unité et de mobilisation nécessaires pour mettre fin à l'escalade des guerres du Canada en faveur de l'impérialisme. Le Congrès canadien pour la Paix lance un appel à toutes les organisations éprises de paix pour qu'elles attirent l'attention de la population sur les dangers de la loi 78, sur la nécessité de vaincre cette loi et de renforcer la solidarité envers la grève étudiante du Québec.

Conseil exécutif du Congrès canadien pour la Paix – Le 17 juin 2012

Congrès canadien pour la paix
canadianpeacecongress.ca

La source originale de cet article est Communiqué du Conseil exécutif du Congrès canadien pour la Paix

Copyright © [Congrès canadien pour la paix](http://congrescanadienpourlapaix.ca), Communiqué du Conseil exécutif du Congrès canadien pour la Paix, 2012

Articles Par : **[Congrès canadien pour la paix](#)**

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](http://mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](http://mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca

